|  |
| --- |
| Descriptif de mise en oeuvre |
| Système ITE webertherm XM laine de roche COB |
| Saint-Gobain Weber France Rue de Brie 77253 Brie Comte Robert Cedex |

 



 

Système ITE

webertherm XM

Laine de roche COB





Sommaire

[**CHAPITRE 1 - DESCRIPTION DES OUVRAGES**](#chap1)

[1. Objet de la consultation](#objet)

[2. Lieux des travaux](#lieu)

[3. Désignation des intervenants](#désignation)

[4. Désignation des travaux](#travaux)

[5. Définition des responsabilités de l’entreprise](#définition)

[6. Limites des prestations](#limites)

[7. Conditions générales d’exécution](#conditions)

[**CHAPITRE 2 - DESCRIPTION DES TRAVAUX**](#chap2)

[1. Etendue des travaux](#étendue)

[2. Descriptif des matériaux](#descriptif)

[3. Mise en œuvre](#meo)

**CHAPITRE 1**

**DESCRIPTION DES OUVRAGES**

**1. Objet de la consultation :**

La présente consultation a pour objet la réalisation d’un Système d'isolation thermique extérieure **webertherm XM roche COB** avec pose de panneaux de laine de roche au choix : : LR TF36 (Isover) ; Ecorock mono ou Ecorock Duo (Rockwool) fixés mécaniquement avec calage optionnel sur les parois extérieures de construction à ossature bois, l’application d’un sous-enduit minéral armé d’un treillis en fibres de verre et en finition :

- un revêtement mince à base de chaux aérienne **webertherm 305 F** ou **webertherm 305 G**,

- un revêtement épais à base de chaux aérienne **webertherm 305 F** ou **webertherm 305 G**,

- un revêtement mince à base de liant silicate **weber maxilin sil T** ou **weber maxilin sil R**,

- un revêtement peinture épais **webertene ST**, **webertene XL+,** **webertene SG**, **webertene HP**, **webertene XF**, **webertene TG.**

- un revêtement à base de résine siloxane finition taloché **weber maxilin silco**.

Classement Euroclasse : A2-s1, d0 pour les configurations avec les finitions **webertherm 305 F/G**, **webermaxilin sil R, weber maxilin sil T**,

**weber maxilin silco, webertene SG** et **webertene XL+**.

Classement Euroclasse B-s1, d0 pour les configurations avec les finitions **webertene ST**, **webertene HP**.

**2. Lieu des travaux :**

**3. Désignation des intervenants :**

**4. Désignation des travaux :**

- les travaux comprennent la réalisation d’une Isolation Thermique par l’Extérieur en mode de pose chevillé avec comme finition un enduit minéral à la chaux aérienne sur les façades…………………….des bâtiments………………….

**5. Définition des responsabilités de l’entreprise :**

Le dossier de consultation est rédigé de la façon la plus détaillée pour fixer les limites de fournitures et l’étendue de la responsabilité de l’entreprise. Il est bien précisé que l’entreprise devra inclure dans son prix tous les matériaux, matériels et sujétions qu’elle juge nécessaires à la réalisation complète des ouvrages.

Tous les ouvrages seront exécutés suivant les règles de l’art et devront répondre aux prescriptions techniques et fonctionnelles comprises dans les textes officiels parus 3 mois avant de la signature de l’acte d’engagement par l’entrepreneur et notamment :

- Le code de l’urbanisme,

- Les normes françaises éditées par l’AFNOR,

- le règlement sanitaire duquel relève la commune où est implantée l’opération,

- La norme NF P 03-001, Cahier des clauses administratives générales applicable aux travaux de bâtiment faisant l'objet de marchés privés.

- Les documents réglementaires de mise en œuvre cités au § 7

- Les plans de l’Architecte

- Le présent CCTP

En cas de contradiction entre les différents documents cités, l’ordre de préséance est le suivant :

-

-

-

**6. Limites des prestations :**

- La nature des prestations est indiquée dans les articles décrivant les prestations.

- La fin des prestations dues est le complet achèvement suivant les règles et les normes en vigueur au moment de la remise de l’offre. Dans ce but, l’entreprise devra prévoir toutes les fournitures et sujétions pour la parfaite exécution des travaux.

**7. Conditions générales d’exécution :**

**A. Références normatives :**

Les travaux seront exécutés suivant les règles de l’art et conformément aux normes françaises et règlements en vigueur, notamment :

* Règles ETAG 004
* CPT 3035 V3 (systèmes d’ITE par enduit sur polystyrène expansé : emploi et mise en œuvre)
* Cahier 3699 V3 (règlementation sismique)
* Cahier 3729 V2 (systèmes d’isolation thermique l’extérieure par enduit sur isolant appliqués sur parois de construction à ossature bois).
* NF DTU 31.2 : Construction de maisons et bâtiments à ossature en bois : Partie 1-1 : Cahier des clauses techniques types (NF DTU 31.2 P1-1), janvier 2011.
* NF EN 1995 (Eurocode 5) : Conception et calcul des structures bois.
* NF EN 1998 (Eurocode 8) : Calcul des structures pour leur résistance aux séismes.
* NF DTU 20.1 : Parois et murs en de maçonnerie en petits éléments : Partie 3 : Guide pour le choix des types de murs de façades en fonction du site (NF DTU 20.1 P3), octobre 2008.
* Détermination de la résistance au vent des systèmes d’isolation thermique extérieure par enduit sur isolant fixes mécaniquement par chevilles. Cahier du CSTB 3701, janvier 2012.
* NF EN 312 : Panneaux de particules – Exigences.
* NF EN 636 : Contreplaque – Exigences.
* NF EN 1382 : Méthodes d’essai – Résistance a l’arrachement dans le bois d’éléments de fixation.
* NF EN 13183-2 : Teneur en humidité d’une pièce de bois scie – Partie 2 : estimation par méthode électrique par résistance.
* NF EN 14279+A1 : Lamibois (LVL) – Définitions, classification et spécifications.
* NF EN 14592+A1 : Structures en bois – Eléments de fixation de type tige - Exigences.
* NF EN ISO 11600 : construction immobilière produits pour joints classification et exigences pour les mastics.
* Les supports devront être conformes aux DTU les concernant notamment : AVIS TECHNIQUE du système d’Isolation Thermique par l’Extérieur **webertherm XM roche COB de Saint-Gobain Weber France** en cours de validité.

Les supports devront être conformes aux DTU les concernant notamment :

* DTU 20.1 : parois et murs en maçonnerie de petits éléments.

1. **Connaissance du terrain et prise de possession du chantier :**

Avant la remise de son offre et le commencement des études, l’entrepreneur devra prendre connaissance des lieux notamment :

* des conditions d’accès,
* des constructions voisines existantes,
* de la nature des travaux à exécuter et de leurs difficultés ou particularités propres,

Ceci afin de prévoir toutes les sujétions nécessaires à la parfaite réalisation des travaux, même si celles-ci ne sont pas décrites explicitement dans les documents de consultation des entreprises.

**C. Responsabilités générales :**

Les dimensions d’ouvrages et autres caractéristiques figurant dans les documents d’appel d’offres doivent être contrôlées par l’entreprise, tant pour la remise de son offre que pour l’exécution des travaux.

L’entreprise devra par ses connaissances, ses calculs et son mode de travail compléter s’il y a lieu les ouvrages en accord avec le maître d’œuvre/maître d’ouvrage.

**D. Coordination des travaux :**

L’entrepreneur doit intervenir sur le chantier en liaison avec les autres corps d’état pour se coordonner, afin de ne pas porter atteinte au programme d’avancement des travaux.

**E. Surveillance des travaux :**

En cours de travaux, l’entrepreneur titulaire du présent lot devra assurer la surveillance efficace de ses ouvriers et des travaux qu’ils exécutent.

**F. Nettoyage :**

L’entrepreneur devra toujours maintenir le chantier dans un état de bonne propreté. Il prendra toutes les précautions nécessaires pour protéger les ouvrages en place.

A la fin de sa propre phase d’intervention même ponctuelle, il exécutera le nettoyage résultant de son intervention et laissera les lieux exempts de gravats.

Au cas où il n’aurait pas procédé au nettoyage du chantier et à l’évacuation des gravats, ces prestations seraient confiées à une entreprise aux frais du corps de métier défaillant.

**G. Réception des travaux :**

La réception des travaux sera prononcée en présence du Maître d’ouvrage. La réception aura lieu, en une seule fois, après achèvement des travaux décrits au marché.

**CHAPITRE 2**

**DESCRIPTION DES TRAVAUX**

**1. Etendue des travaux :**

* Réalisation d’une Isolation Thermique par l’Extérieur **webertherm XM roche COB** sur des panneaux de laine de roche au choix : LR TF 36 (Isover) ; Ecorock (Rockwool) ; Ecorock Duo (Rockwool) ; Ecorock Mono (Rockwool) fixés mécaniquement avec calage optionnel sur les parois extérieures de construction à ossature bois, un sous-enduit minéral armé puis en finition :
* un enduit minéral mince aspect taloché plastique **webertherm 305 F / webertherm 305 G**,
* un enduit minéral épais à la chaux aérienne **webertherm 305 F** / webertherm **305 G**,
* un revêtement peinture épais finition talochée **webertene XL+** / **webertene HP** / finition taloché fin **webertene XF** / taloché gros **webertene TG**,
* un revêtement peinture épais finition ribbée **webertene ST** / à base de granulats de marbre **webertene SG**,
* un enduit de parement silicate finition taloché **weber maxilin SILT** / ribbé **weber maxilin SIL R** ,
* un enduit de parement à base de résine siloxane finition taloché **weber maxilin Silco**

Classement Euroclasse : A2-s1, d0 ou B-s1, d0 selon la finition

**2. Descriptif des matériaux :**

**Les matériaux devront être conformes l’Avis Technique du système webertherm XM roche COB de Saint-Gobain Weber France.**

* Rail de départ,
* Chevilles adaptées fixation du rail de départ formant goutte d’eau en aluminium ou en PVC,
* Isolant laine de roche ISOVER (LRTF 36) : ACERMI 15/018/1080
* Isolant laine de roche ROCKWOOL (Ecorock mono) : ACERMI 16/015/1097
* Isolant laine de roche ROCKWOOL (Ecorock duo) : ACERMI 16/015/1145
* Isolant laine de roche ROCKWOOL (Ecorock) : ACERMI 10/015/595
* Produits de calage optionnel : **weberfix pro ou webertherm 309 ou webertherm XM**,
* chevilles pour isolant à tête circulaire munie d’une vis à bois aggloméré en acier électrozingué visées et conformes à l’Avis Technique de **webertherm XM roche COB**.
* profilés d’angle entoilés ou non entoilés selon finition,
* trame en partie courante : **trame 4.5 mm x 4.5 mm**
* trame de soubassement : **trame renforcée maille 4 mm x 4 mm** conforme à l’Avis Technique avec classement TRaME,
* sous enduit : webertherm XM,
* Enduit(s) de finition:
  + **webertherm 305 F / webertherm 305 G**
  + **webertene XL+/ webertene ST/ webertene SG/ webertene HP/ webertene XF/ webertene TG**
  + taloché **weber maxilin SIL T** (silicate), ou ribbé **weber maxilin SIL R** (silicate)
  + **weber maxilin Silco** (siloxane)
  + Teinte ………………………………………

**3. Mise en œuvre :**

**GENERALITES :**

Les travaux faisant l’objet du présent descriptif concernent la mise en œuvre d’un système d’Isolation Thermique par l’Extérieur sur les façades en mode de pose fixé mécaniquement avec calage optionnel pour le chantier cité en référence et suivant plans de l’architecte.

Ce système comprend un isolant en ……….., un sous enduit en poudre à la chaux aérienne d’une épaisseur au minimum de 5mm, de la trame 4.5 mm x 4.5 mm en fibre de verre et un enduit de finition un enduit minéral mince ou épais **webertherm 305 F** / **webertherm 305 G** ou revêtement peinture épais **webertene XL+**/ **webertene** **ST**/ **webertene** **SG**/ **webertene** **HP**/ **webertene** **XF**/ **webertene** **TG** ou des enduits de parement silicatés **weber maxilin SIL T**/**weber maxilin sil R**, ou l’enduit de parement à base de résine siloxane **weber maxilin SILCO.**

L’épaisseur des plaques d’isolant laine de roche est de : xxx mm

Ces travaux comprennent toutes les sujétions de préparation, de mise en œuvre de finitions et de nettoyage.

1. **Echafaudage :**

L’entreprise aura à sa charge la fourniture, la pose et la dépose de tous les échafaudages et de tous les moyens de sécurité nécessaires pour le bon déroulement des travaux et ceux pendant toute la durée des travaux.

*ou*

L’entreprise bénéficiera de l’échafaudage mis à disposition pour l’ensemble des corps d’état.

Nota :

Les panneaux isolants humides, endommagés, déformés ou souillés ne doivent pas être posés.

La mise en œuvre de ce système nécessite de protéger les panneaux isolants contre les intempéries avant leur pose, puis en cours de pose, après leur pose et avant enduisage.

**B. Vérifications préalables :**

Avant la pose du système d’isolation thermique par l’extérieur, l’entreprise devra vérifier la planéité des supports. Dans le cas contraire, le support devra être remis en conformité. Les travaux de mise en conformité feront l’objet d’un avenant.

* La pose de l’isolation thermique par l’extérieure s’effectuera toujours après clos, couvert et blocage complet de la structure du bâtiment. La paroi support doit être étanche à l’air avant la mise en œuvre du système.
* La mise hors d’eau des panneaux supports sera systématiquement exécutée sans délai. En cas de risque d’exposition aux intempéries, un bâchage efficace devra être assuré par l’entreprise ayant posé les panneaux supports.
* Les parois supports doivent être sèches et dépoussiérées. Selon l’organisation du chantier, il sera nécessaire de prévoir une protection de ces parois vis-à-vis de l’humidité.
* L’humidité des panneaux supports au moment de la livraison devra être comprise entre 8 et 12 %.

1. **Travaux préparatoires :**

* Les parois support doivent être sèches et dépoussiérées. Selon l’organisation du chantier, il sera nécessaire de prévoir une protection de ces parois vis-à-vis de l’humidité.
* Mettre en place en partie basse des parois, les rails de départ perforés formant goutte d’eau (en aluminium ou en PVC) à 15 cm minimum de hauteur au-dessus du sol.
* Veiller à ce que les rails de départs :
  + Recouvrent complètement les panneaux supports pour éviter tout risque d’exposition à l’eau des ossatures bois.
  + Soient fixés au support avec des vis adaptées pour le support bois et munis d’une rondelle pour ne pas dégrader le rail lors du vissage avec un espace de 3 mm soit ménagé entre chaque profilé pour assurer leur libre dilatation.
* Positionner le **profil à clipser pré-entoilé** de 10 ou 14 mm (selon la finition) sur l’aile extérieure du rail de départ. Le marouflage de l’entoilage sera réalisé ultérieurement sur l’isolant dans une couche de sous enduit **webertherm XM**.
* Désolidariser tous les points durs à l’aide de la bande de désolidarisation **webertherm**.

1. **Mise en œuvre de l’isolant :**

Pose des panneaux isolants et fixation en parties courantes :

* Les panneaux isolants sont posés horizontalement, bout à bout, par rangées successives à joints décalés, à partir du niveau bas établi par le profilé de départ.
* Aux angles de baies, les panneaux isolants doivent être coupés en « L » (décalage minimal 20 cm).
* Les joints entre panneaux isolant ne doivent pas correspondre avec les joints entre panneaux supports.
* La planéité des panneaux isolants est vérifiée régulièrement.
* Calfeutrer les joints éventuels entre plaques à l’aide de mousse polyuréthane, **jamais avec le mortier** de sous enduit ou le mortier de collage.

Fixation par calage et vis à rosaces

* Le calage est réalisé en plein soit avec le mortier de sous-enduit **webertherm XM**, soit avec l’une des pâtes prête à l’emploi **webertherm 309** ou **weberfix** (pour chacune de ces applications, une passe tirée à zéro sur le panneau isolant avant l’application en plein)
* Le produit est appliqué en plein sur une surface partielle, au moyen d’une spatule crantée de 6 mm x 6 mm selon les possibilités suivantes :
* Appliquée sur le support, puis les panneaux isolants (préalablement imprégné du produit de calage ci-avant tiré à 0) sont positionnés rapidement sur la colle fraiche afin d’éviter qu’une pellicule ne se forme à la surface
* Appliquée sur les panneaux isolants (préalablement imprégné du produit de calage ci-avant tiré à 0), puis ceux-ci sont immédiatement plaqués sur le support avec un léger mouvement de va-et-vient.
* Laisser sécher 16 h au minimum suivant les conditions climatiques.

Fixation mécanique par vis à rosace sans calage

* Les panneaux isolants seront fixés au support à l’aide de vis à rosace sur les montants en ossature bois.
* Les chevilles sont systématiquement positionnées au droit des montants de l’ossature bois, ce qui nécessite un repérage préalable et le plan de chevillage est donc fonction de l’espacement des montants (45 à 60 cm en général).
* Les vis sont enfoncées au travers des rosaces et de l’isolant, puis vissées dans le support (montant de l’ossature). La profondeur d'ancrage doit être au moins égale à 30 mm dans les montants d’ossature.
* L’ensemble à visser doit être au contact à fleur de la surface de l’isolant. La distance de l'axe de la vis avec les bords du panneau isolant doit être supérieure ou égale à 80 mm. La distance entre deux vis doit être supérieure ou égale à 150 mm.
* Les vis doivent être positionnées au droit des montants d’ossature, à raison d’au moins 2 vis par montant pour un panneau isolant, soit au moins 4 vis par panneau entier en partie courante.
* Le plan de chevillage en partie courante est à réaliser en conformité avec l’avis technique.

Mise en place des profilés d’angle :

Appliquer dans tous les angles saillants une couche de sous enduit (isolant préalablement imprégné de **webertherm XM** tiré à 0). Maroufler dans la couche fraiche la **baguette d’angle pré-entoilée** puis atténuer la surépaisseur à la lisseuse en prenant appui sur l’arête de la baguette. Les trames doivent se chevaucher entre les baguettes.

Pour les finitions épaisses utiliser les baguettes d’angle type **DELTA**, soit fixées dans l’isolant à l’aide du clou PVC **webertherm**, soit marouflées dans un cordon de sous enduit.

Mise en place des baguettes goutte d’eau :

Appliquer en angle sortant linteaux/voussure une couche de **webertherm XM** (isolant préalablement imprégné du produit de **webertherm XM** tiré à 0). Maroufler dans la couche fraiche le **profil goutte d’eau PVC entoilé** puis atténuer la surépaisseur à la lisseuse en prenant appui sur l’arête de la baguette.

Joints de fractionnement :

Un fractionnement de l’enduit (notamment pour les finitions épaisses) est à réaliser avec les baguettes **DP8** ce afin de limiter les surfaces d’application.

L’enduit doit être fractionné tous les 50 m² pour une finition grattée (le plus grand espacement entre joint ne devra pas excéder 16 ml) et 25 m² pour une finition talochée éponge ou matricé (le plus grand espacement entre joint ne devra pas excéder 16 ml).

* sur l’isolant, appliquer un cordon de sous-enduit à la chaux aérienne **webertherm XM** (isolant préalablement imprégné de **webertherm XM** tiré à 0),
* noyer la baguette de fractionnement  d’une épaisseur égale à celle du sous-enduit et de la finition. Laisser sécher.

Mise en place des renforts :

Mise en place des renforts en partie basse avec treillis renforcé :

Localisation :………………..

* appliquer une passe de sous enduit **webertherm XM** d’une épaisseur de 4 mm (isolant préalablement imprégné de **webertherm XM** tiré à 0). Maroufler dans la couche fraiche le treillis renforcé en fibre de verre maille 4 mm x 4 mm sur 2 m de hauteur à partir du sol. Les lés ne doivent pas se chevaucher ni recouvrir les angles.

Mise en place des renforts en partie basse avec trame de verre :

Localisation : (*partie privative)*………………..

* appliquer une passe **webertherm XM** d’une épaisseur de 4 mm (isolant préalablement imprégné du produit de **webertherm XM** tiré à 0).
* Maroufler dans la couche fraiche la trame, sur 2 m de hauteur à partir du sol.

Mise en œuvre du sous-enduit **webertherm XM** :

* Mise en place des renforts entoilés : aux angles de baies, pourtours des ouvertures et à chaque découpe de l’isolant en L, jonction de rails, mettre en place un renfort entoilé : maroufler dans la couche fraiche les renforts en trame 4.5 mm x 4.5 mm de dimension minimale de 30 cm x 30 cm.
* Laisser sécher.
* Application de la première couche de **webertherm XM** à la lisseuse crantée d’une épaisseur constante et régulière de 3 mm y compris sur tous les renforts et la partie basse. Maroufler la **trame 4.5 mm x 4.5 mm** dans la couche fraiche du haut vers le bas avec recouvrement des lés sur 10 cm dans tous les sens.
* Après un délai de 48h, une fois que le sous enduit est de couleur blanche uniforme, appliquer une seconde couche de **webertherm XM** d’une épaisseur au minimum de 2 mm. Dans le cadre d’une finition épaisse **webertherm 305 F/G**, racler la surface de l’enduit à l’aide de l’outil **webertherm strieur.** Pour les autres finitions, lisser la surface du sous enduit
* Veiller à ce que le sous-enduit et la finition soient évidés à l’avancement à hauteur des points durs. L’espace réservé sera calfeutré avec un mastic de classe 25E à minima.

Réalisation de la finition :

Le sous enduit **webertherm XM** devra être totalement sec avant application de la finition dans le cas de l’application avec un délai de séchage entre les deux passes (au moins 2 jours et jusqu’à obtention d’une couleur blanche uniforme).

Après séchage complet, mise en œuvre de la finition avec enduit mince **webertherm 305 F/G** :

* humidifier le support à l’avancement (le support doit être humide mais non ruisselant).

*ou*,

* appliquer optionnellement le produit d’impression **weberprim façade**, 3 heures avant d’appliquer la finition selon les indications de la notice produit.

Puis Appliquer la finition.

Localisation : ………………

Aspect : enduit mince taloché plastique

Couleur : …………………..

* Revêtement minéral mince **webertherm 305 F/G** d’une épaisseur de 1,5 à 2,5 mm
* Régler au grain et talocher à la taloche plastique.
* Evider l’enduit à l’avancement au droit des points durs
* Laisser sécher.
* Calfeutrement des joints à hauteur des points durs avec un mastic acrylique 1ère catégorie.

Localisation : ………………

Aspect : enduit gratté

Couleur : …………………..

Enduit épais à la chaux aérienne, **webertherm 305 F/G**

* Humidifier le support à l’avancement (le support doit être humide mais non ruisselant)
* Appliquer **webertherm 305** **F/G** manuellement ou par projection sur une épaisseur constante et régulière de 7 à 9 mm.
* Dresser puis lisser au couteau l’enduit
* Dès que la dureté le permet, gratter l’enduit à l’aide d’un gratton.
* Epaisseur finie 4 à 6 mm

Localisation : ………………

* Aspect : revêtement peinture épais finition taloché (**webertene XL+**/ **HP** / **TG**, ribbé (**webertene ST**) /à base de granulats de marbre (**webertene SG**), finition taloche fin (**webertene XF**) :
* Couleur : …………………..
* Application éventuelle d’un **weber** **régulateur** afin d’uniformiser la teinte et/ou réguler la porosité de l’enduit de base
* Laisser sécher.
* Application à l’aide d’une taloche plastique ou inox selon produit

Localisation : ………………

* Aspect : enduit de parement silicate **weber maxilin SIL T** taloché ou ribbé **weber maxilin SIL R**.
* Couleur : …………………..
* Epaisseur finie de 1,5 mm
* Application éventuelle d’un **weber prim sil** afin d’uniformiser la teinte et/ou réguler la porosité de l’enduit de base
* Laisser sécher.
* Application à l’aide d’une taloche plastique ou inox

Localisation :

* Aspect : enduit de parement à base de résine siloxane **weber maxilin SILCO** finition taloché
* Couleur : …………………..
* Epaisseur finie de 1,5 mm
* Application éventuelle d’un **weber** **régulateur** afin d’uniformiser la teinte et/ou réguler la porosité de l’enduit de base
* Laisser sécher.
* Application à l’aide d’une taloche plastique ou inox

**Sécurité en cas d’incendie**

La paroi revêtue du système n’est pas visée dans l’Instruction Technique n°249 relative aux façades. Lorsque la règlementation l’impose, la résistance à la propagation verticale du feu par les façades comportant des baies doit faire l’objet d’une appréciation délivrée par un laboratoire agréé ayant des compétences en réaction et résistance au feu.

Traitement des points singuliers :

* Protection de la tranche haute :

Localisation : ……….......

Dans tous les cas, prévoir un dispositif permettant d'assurer la protection de la tranche haute du système et formant goutte d’eau, afin d'empêcher toute infiltration d'eau dans le support, dans le plan d'adhérence du revêtement ou entre la laine de roche et le mur.

* Rail de départ

Conformément aux indications du Cahier publié par le CSTB "systèmes d’isolation thermique extérieure par enduit sur isolant appliqués sur parois de construction à ossature bois", Cahier n° 3729\_V2 décembre 2014, le rail de départ doit permettre de recouvrir la liaison lisse basse/maçonnerie d’au moins 3 cm.

* Désolidarisation de tous les points durs :

Au niveau des points durs, pour éviter le contact avec l’enduit (extrémités des appuis de baies, fixations traversant le panneau, etc.), veiller à prévoir une réservation lors de la mise en place de l’enduit. Cette réservation sera ensuite rebouchée au mastic adapté.

Nettoyage du chantier :

En fin de travaux, l’entrepreneur doit le nettoyage du chantier et la remise en état des abords.